



Marseille le 29 Mai 2019

Avis à Messieurs les chargeurs,

L'augmentation du prix du pétrole depuis le début de l'année a été beaucoup plus importante que prévue aussi afin de pouvoir maintenir une bonne qualité de service le Groupe Marfret a décidé de répercuter cette hausse et de mettre en place une Recovery Bunker Surcharge (RBS) applicable sur toutes marchandises et tous trades dans le monde de la façon suivante :

A compter du 04/06/2018 pour les trades non FMC

A compter du 01/07/2018 pour les trades FMC

DEVISE	DRY	REEFER
USD	50/TEU	80/TEU
EURO	43/TEU	68/TEU

Ces montants seront réévalués sur base mensuelle.